

patrie, et quand les modérés ont remplacé au pouvoir les radicaux, les intérêts matériels, la propriété, la finance ont pu se rassurer un moment, mais les gouvernants ont dû donner des gages à la Révolution, les catholiques n'ont pas cessé d'être la victime que l'on jette en pâture à la bête menaçante, et la persécution a suivi son cours.

“ Les écoles sans Dieu continuent à préparer des générations de malfaiteurs ; l'immunité des clercs est toujours méconnue, la dette sacrée de l'indemnité ecclésiastique est supprimée pour satisfaire la haine de quelque électeur influent ou d'un journal chéri de la clientèle des cabarets : les congrégations, cette élite admirable de l'armée chrétienne, mises hors du droit commun, sont ruinées par une fiscalité brutale.

“ L'Etat met la main sur les biens et l'administration des églises : le caprice d'un maître jaloux ou ambitieux interdit aux seules manifestations du culte catholique les rues ouvertes à toutes les mascarades, aux exhibitions les plus scandaleuses.

*Luiissons passer la Justice de Dieu !*” Celui que nous servons est un maître miséricordieux et juste. Nul effort fait pour son service n'est inutile, et chacune des apparentes défaites de l'armée qui combat pour que son nom soit glorifié et que son règne arrive, prépare et assure le triomphe définitif de sa miséricordieuse et patiente justice. J'ose même ajouter que, depuis quelques années, nous voyons passer la justice de Dieu, et qu'on peut sans témérité y voir un signe de victoire prochaine.

“ Dieu me garde de paraître dicter par des interprétations téméraires des jugements à sa justice. Non, je me contente d'implorer sa miséricorde, mais j'ai bien le droit de me souvenir qu'au jour des Rogations solennelles, l'Eglise supplie Dieu d'humilier ses ennemis “ *Ut inimicos Ecclesie humiliare digneris te rogamus, audi nos.* ” J'ai bien le droit de constater que cette prière est exaucée et de tirer de là des motifs d'espérance.

“ Ce serait un tableau saisissant que celui qui mettrait, en tace du titre des lois et des décrets impies, le nom de ceux qui en porteront la responsabilité devant l'histoire, et exposerait le sort de ces hommes depuis le succès de leur entreprise. Rappelez-vous les lois scolaires, la loi militaire, les expulsions et les croquetages ; les lois fiscales contre les associations religieuses, le divorce et le reste, et, à côté de ces iniquités, mettez les noms et regardez... Quelles humiliations et quelles hontes ! Quelles